

Gatineau, le 14 mai 2020

À l'attention de :

·
Madame Lucie Goulet

Directrice
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

·
1^{er} étage
425, rue Jacques-Parizeau,
Québec (Québec) G1R 4Z1
Tél. : (418) 646-9270
Télécopieur : (418) 644-5795
www.mtess.gouv.qc.ca

Dossier : 07-00-5909

Demande : 103218

Objet : Examen de décision – transmission documents supplémentaires exigés PAR COURRIEL

Madame la Directrice,

Faisant suite à votre correspondance du 24 avril dernier, nous vous prions de trouver, en annexe, les documents supplémentaires exigés afin de finaliser l'analyse de la demande d'admissibilité de La Voix de l'Immigrant (LVI) au Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, volet Promotion des droits (Programme).

·
Les documents suivants sont transmis :

- 1. Les notes manuscrites prises à l'occasion des assemblées générales annuelles 2017-2018 et 2018-2019.**
Les notes produites démontrent de la tenue des élections des membres du conseil d'administration de La voix de l'Immigrant (LVI).
Afin de faciliter la lecture des notes manuscrites susmentionnées, les procès-verbaux corrigés, y relatifs, ont été joints. Le tout, conformément à une résolution (AGE-20200209-02) adoptée lors de l'assemblée générale spéciale des membres du 09 février dernier.
- 2. Les rapports financiers révisés pour les années 2017-2018 et 2018-2019.**
Nous y avons joint l'état des résultats 2019-2020 afin de faciliter une lecture d'ensemble et des analyses de tendances à propos de la situation financière de l'organisme.

Toutefois, vous noterez que l'état des résultats 2019-2020 reste à approuver par le conseil d'administration de l'organisme, puis présentés aux membres lors de l'assemblée générale (AGA) du 28 juin 2020, pour validation.

Une correspondance de Madame Marie-Roy (CPA, CMA, MBA, Professeure de comptabilité au Cégep de l'Outaouais), présente les rapports financiers révisés.

3. Les règlements généraux de l'organisme modifiés selon les suggestions du SACAIS.

Les règlements généraux de La Voix de l'Immigrant (LVI) ont été modifiés par le conseil d'administration (CA) et adoptés à l'occasion de sa réunion spéciale du 27 avril 2020. Toutefois, tel que convenu avec le SACAIS, le 27 avril 2020, les règlements généraux seront soumis à l'entérinement des membres, en AGA, le 28 juin 2020.

Nous espérons que les documents supplémentaires exigés, tels que transmis, conviennent au SACAIS et qu'ils permettent de rendre une décision à la suite d'une analyse de la situation.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, l'expression de notre franche collaboration.

Henri Abena

Abbé Henri Abena,
Président du conseil d'administration
La Voix de l'Immigrant

Hamid Benrabha

Hamid Benrabha (cpa, cga)
Vice-Président du conseil d'administration
La Voix de l'Immigrant

Mission: <https://youtu.be/79b0FVskGWw>;

Campagne contre la COVID-19 : <https://www.facebook.com/WWW.LVIQC.CA/videos/851073778704537/>

